

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Le saoudien Salic rachète 35,4 % des parts d'Olam Agri

H.N.M
Libreville/Gabon

Le groupe Olam vient de signer un accord de partenariat avec l'entreprise saoudienne Salic. Dans les tuyaux depuis plusieurs mois, cette fusion prévoit le rachat de 35,4 % pour un montant de 1,24 milliard de dollars par cette entreprise saoudienne des parts d'Olam Agri, filiale du groupe Olam. Cette opération vient renforcer la coopération entre l'Arabie saoudite et le groupe basé à Singapour. D'une certaine

manière, il s'agit de l'une des retombées fortes du dernier séjour du président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, à Ryad la semaine dernière.

"L'accord renforcera et développera le groupe Salic en tant qu'une filiale du fonds d'investissement public, dans le secteur alimentaire et agricole. L'investissement avec Olam s'inscrit dans le cadre de la construction de Salic dans la réalisation de la stratégie de la sécurité alimentaire au royaume d'Arabie saoudite", a indiqué Suliman bin Abdulrahman,



Photo: Wilfried Ndongji L'Union

L'une des usines du groupe Olam au Gabon.

Perenco : l'usine de Batanga commissionnée en décembre



Photo: SNN

Une vue de la séance de travail avec le ministre du Pétrole.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Au lendemain de la visite des installations de la société Perenco dans la ville de Port-Gentil, dans la province de l'Ogooué-Maritime, le ministre du Pétrole, Marcel Abeke, a eu une séance de travail avec les responsables du groupe. Il était question pour son directeur général Benoît de la Fouchardière et ses collaborateurs d'échanger avec le membre du gouvernement sur les activités en cours et l'ambition du groupe de maintenir sa production dans notre pays. "Nous avons échangé avec le ministre du Pétrole sur les projets en cours. Nous avons

actuellement une production en huile qui est de 110 barils par jour, une production de gaz qui alimente les centrales de Port-Gentil et de Libreville, tout en mettant l'accent sur les projets structurants en cours. Dans le pétrole, notamment avec trois découvertes récentes qui ont été faites, dont la dernière sur le permis Mono (Hylia Sud Ouest)", a fait savoir Benoît de la Fouchardière.

Avant de d'ajouter que "l'usine de gaz de pétrole liquéfié (GPL) de Batanga devrait être commissionnée au mois de décembre. Il y a aussi des projets à moyen terme dont celui du Cap Lopez qui devrait être en service dès fin 2026".

PDG du groupe Salic.

D'après un communiqué officiel du Groupe Olam, "l'évaluation de Olam Agri s'élève à 3,5 milliards de dollars, qui débloquent une valeur substantielle pour les

actionnaires et établit une référence claire pour l'unité commerciale. Cette démarche stratégique s'inscrit dans une série d'initiatives visant à renforcer la position financière d'Olam Group et à concentrer

ses ressources sur des secteurs de croissance clés".

Olam Agri et Salic ont ainsi signé un accord qui aidera l'entreprise basée à Singapour à accéder plus rapidement aux marchés du Moyen-Orient.

Sécurité maritime : pour éviter un autre drame



Photo: Scott Ngokila

Les officiels à l'ouverture des travaux.

GMNN
Libreville/Gabon

ÉLABORER un mécanisme de réponses efficaces face à tout type de catastrophes en mer dans le respect des normes internationales. C'est l'objectif de la rencontre qu'organise le ministère des Transports depuis hier à Libreville. Les nouvelles autorités du pays veulent éviter un maximum de pertes en cas de nouvel incident en mer. Le ministre des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer, le capitaine de vaisseau Dieudonné Loïc Ndinga

Moudouma, a présidé la cérémonie d'ouverture desdits travaux.

Pour parvenir à l'objectif fixé, les échanges doivent aboutir à la mise en œuvre d'une synergie entre administrations. Et justement, les participants à la rencontre viennent de divers horizons : Direction générale de la Marine marchande, Marine nationale, Office des ports et rades du Gabon, Conseil national de la mer, gendarmerie nautique, etc.

Les travaux, qui s'achèvent aujourd'hui, sont axés sur plusieurs points : définition d'une chaîne de responsabilité

de déclenchement et de lever du Plan d'urgence ; élaboration des attributions d'un coordonnateur national ; définition du dispositif organisationnel d'un plan d'urgence ; établissement d'un dispositif juridique, administratif et financier pour le déclenchement d'un plan d'urgence...

Le jeudi 9 mars dernier, les eaux gabonaises avaient été le théâtre de la pire catastrophe maritime de l'histoire du pays. Le bateau Esther Miracle, de la compagnie Royal Coast, coulait entre la Pointe-Denis et Port-Gentil, faisant officiellement 30 morts et 7 disparus.